aisf
CONSEILS EN
GESTION SPORTIVE

Dossier de PARTENARIAT

Devenir partenaire

Donnez une coloration sportive à votre image

Devenir partenaire de l'AISF, c'est...
> valoriser votre image auprès du tissu sportif francophone ;
> profiter de supports de communication ciblés pour présenter de manière personnalisée vos activités et vos produits ;
> travailler avec une structure jeune, dynamique et pérenne ;
> donner une image forte, dynamique et ambitieuse à votre entreprise.

En effet, devenir partenaire de l'AISF, c'est non seulement associer votre image aux valeurs d'engagement, de dépassement de soi, de passion et d'ambition que le sport véhicule, mais c'est aussi devenir partenaire d'une association dynamique et créative.

Depuis plus de 20 ans, l'AISF apporte son soutien aux fédérations et aux clubs sportifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles et mène de nombreuses actions afin de collaborer activement au développement du sport pour tous.

Devenir partenaire de l'AISF, c'est donc contribuer à l'évolution du sport francophone et de son image.

En tant qu'association des fédérations sportives francophones, l'AISF peut vous aider à pénétrer au cœur même du tissu sportif belge francophone :

Que mettons-nous à votre disposition ?

Les partenariats que nous vous proposons associent votre entreprise à notre ASBL par le biais de formules adaptées qui vous assurent une visibilité auprès de nos membres grâce aux divers supports détaillés ci-après.

Référencement auprès de l'AISF

Une fois répertoriées dans notre base de données, vos coordonnées sont systématiquement communiquées à nos membres à la recherche de prestataires actifs dans votre domaine.

AISFmag

Disponible en version digitale et diffusée gratuitement aux **fédérations et clubs sportifs** francophones, aux **gestionnaires de centres sportifs**, aux **mandataires publics** en charge des sports ainsi qu'à diverses **associations francophones** actives dans le domaine sportif.

Newsletter

Plus de **11.000 adresses** à ce jour, **dirigeants de fédérations ou de clubs**, **mandataires** et **sportifs** confondus.

Site internet

Un site : **www.aisf.be**, consultés mensuellement par des centaines d'internautes, qu'ils soient **sportifs**, **responsables de fédérations ou de clubs**, **mandataires** ou **citoyens** à la recherche d'informations pratiques.

Mailing

Possibilité d'envoyer un courrier personnalisé à toutes les fédérations membres de l'AISF.
En option, nous pouvons vous proposer un envoi ciblé aux clubs sportifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles (devis sur demande).

Guides pratiques

L'AISF rédige des guides pratiques sur de nombreuses thématiques liées au sport et à la gestion de fédérations ou de clubs sportifs.

Rapport d'activités

Une fois par an, au premier trimestre, l'AISF édite son rapport d'activités. Votre publicité sera automatiquement intégrée à ce support imprimé et diffusé aux publics cités ci-dessus.

Formations, séminaires et événements AISF

L'AISF, c'est trois sessions par an de formation longue durée réparties sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des séminaires thématiques réguliers, le tout suivi chaque année par des **dizaines** de participants issus des **fédérations, clubs ou groupements sportifs**.

L'AISF c'est aussi des **événements** tels que, notamment, les **Journées des fédérations**, ou encore des **colloques thématiques.**

La promotion de ces diverses activités est assurée auprès de toutes les **fédérations sportives** et de leurs **clubs**, auprès de nos **partenaires** institutionnels et commerciaux, le cas échéant, auprès du **grand public**.

Notre média	Votre cible	Gold	Silver	Bronze
Référencement	**73 fédérations, plus de 8 000 clubs**			
La transmission de vos coordonnées à nos membres à la recherche de prestataires actifs dans votre domaine		✓	✓	✓
Site internet AISF	**10 000 visites par mois**			
Votre logo sur la page d'accueil de notre site.		✓	✓	✓
Description de votre entreprise sur la page des partenaires avec lien vers votre site.		✓	✓	
Mailing	**Nos 73 fédérations membres**			
L'envoi d'un courrier de présentation de votre société ou un nouveau produit proposé.		4x/an	2x/an	1x/an
Newsletter	**11 000 lecteurs mensuels**			
Votre logo au bas de chacune de nos newsletters mensuelles.		✓	✓	
Rédaction d'un « Conseil du mois » en lien avec votre secteur d'activité sur notre site internet.		3x/an	1x/an	
Newsletter spéciale « Nouveau partenaire » pour présenter votre société lors de votre arrivée en tant que partenaire.		✓		
Formations, séminaires et événements	**500 participants par an**			
Possibilité d'intervention par un de vos spécialistes lors de l'un de nos colloques ou séminaires en relation avec votre secteur d'activité.		✓	✓	
Association à la promotion de cet événement, notamment par la présence de votre logo sur le matériel de promotion (affiches, invitations, programmes, site internet …).		✓		
Une bannière publicitaire installée lors de cet événement (bannière fournie par vos soins).		✓		
Stand lors de nos événements (Assemblée générale, Journée des Fédérations ...)		stands et 1 repas offerts	1er stand et 1 repas offerts	1er stand offert
Guides pratiques	**Disponibles auprès de nos conseillers**			
Une insertion publicitaire dans le guide pratique en lien avec votre activité		Format A4	Format A5	
Magazine	**Version numérique envoyée à plus de 11.000 adresses et disponible en téléchargement sur notre site**			
Une page intérieure dans notre magazine ou rapport d'activités		4x/an	2x/an	1x/an
Un rédactionnel publicitaire annuel dans notre magazine		2 pages	1 page	
Notre tarif annuel		**6 000 €**	**4 000 €**	**2 000 €**

Convaincu ?

Le service communication de l'AISF se tient à votre disposition pour fixer avec vous les modalités pratiques de ce partenariat.

Vous êtes déjà convaincu ? Nous vous invitons à compléter le bon de commande que vous trouverez en annexe au présent dossier.

Si vous souhaitez plus d'informations ou une proposition personnalisée, n'hésitez pas à nous contacter. Nous envisagerons ensemble la solution la plus adaptée à notre collaboration.

Association Interfédérale du Sport Francophone
Pôle communication
Allée du Bol d'Air 13
4031 Angleur
Téléphone : 04 344 46 06
E-mail : communication@aisf.be

Bon de commande

Je soussigné(e) : _____
Fonction : _____
E-mail : _____
dûment mandaté(e) par la société : _____
Adresse : _____
CP : _____
Localité : _____
Téléphone : _____
Site internet : _____
E-mail général : _____
Numéro de TVA : _____

engage cette société en tant que partenaire de l'AISF

- ☐ GOLD (6 000€)
- ☐ SILVER (4 000€)
- ☐ BRONZE (2 000€)

☐ Je m'engage à faire parvenir à l'AISF
> le logo de la société que je représente à l'adresse communication@aisf.be
> une description des activités de cette société pour diffusion sur le site internet de l'AISF (pour les partenaires Gold et Silver uniquement).

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions à respecter pour la publication de ma publicité**, en ce compris les spécifications techniques et les délais de transmission de cette information.

Veuillez indiquer d'une croix la ou les dates de publication souhaitées pour la diffusion de votre publicité dans l'AISFmag.

	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
1 page intérieure			
2e couverture (supplément 230 €/parution)			
3e couverture (supplément 135 €/parution)			
4e couverture (supplément 135 €/parution)			

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente** et du tarif en vigueur et m'engage à payer le montant de la facture afférente à la cotisation mentionné ci-dessus.

Signature :

**Voir documents en annexe

Document à renvoyer dûment complété au Pôle communication de l'AISF

Insertion publicitaire dans l'AISFmag
Conditions à respecter

Vous avez choisi de diffuser votre publicité par le biais de l'AISFmag.
Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de nos magazines, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les conditions mentionnées ci-dessous.

Spécificités techniques

Dimensions de votre fichier :
Page entière : format A4 avec bords perdus de 5 mm, soit 220 x 307 mm
Demi-page : format A5 avec bords perdus de 5 mm, soit 220 x 158 mm

Formats acceptés

Pour plus de simplicité et moins de risques, nous vous invitons à nous faire parvenir votre fichier sous format PDF.
Les fichiers Illustrator, Photoshop est également acceptés.
Résolution 300 dpi.

Envoi

Vous pouvez nous faire parvenir votre publicité par e-mail à l'adresse suivante : communication@aisf.be.

Conditions générales

1. Toutes nos factures sont payables par banque. Nous n'acceptons pas les chèques.
   Nos coordonnées bancaires :
   IBAN : BE96 0012 6314 4205
   BIC : GEBABEBB
2. Nos prix s'entendent hors TVA
3. Tout acheteur dispose de 10 jours pour contester une facture.
4. Sauf conditions particulières, toutes les factures sont payables à 30 jours calendrier après la date de facturation.
5. En cas de non-paiement dans les délais prescrits, un premier rappel sera envoyé par courrier ordinaire avec un délai complémentaire de paiement de 30 jours calendrier.
6. Si votre facture reste impayée après ce délai de 30 jours calendrier, un deuxième rappel sera envoyé par courrier recommandé.
7. À défaut de paiement dans les 15 jours calendrier après la date du deuxième rappel, nous procéderons à une mise en demeure. Le montant impayé sera automatiquement majoré d'un intérêt calculé sur base du taux mentionné à l'article 5 de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.
8. En cas de non-paiement, seuls les tribunaux de Liège seront compétents.

RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Nom : Association Interfédérale du Sport Francophone

Représentée par : Serge Mathonet, en sa qualité de Directeur

Adresse : Allée du Bol d'Air, 13 à 4031 Angleur

L'AISF a récolté des données personnelles via votre partenariat. Celles-ci sont enregistrées dans un fichier informatisé au sein de l'association. En dehors des cas énoncés ci-dessous, l'AISF s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à des tiers, à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale.

Si l'AISF décide d'utiliser les données en vue d'une autre finalité que celle initialement prévue, il doit en informer la personne concernée.

DONNÉES	- Nom, prénom - Fonction - E-mail - Téléphone professionnel - Adresse e-mail professionnelle
FINALITÉ	- Facturation - Assurer le suivi du partenariat entre l'AISF et la société - Assurer le traitement des inscriptions
BASE JURIDIQUE	- Contrat
DESTINATAIRES	Les membres du personnel de l'AISF Toute personne qui sollicite un renseignement commercial comme prévu dans le partenariat
DURÉE DE CONSERVATION	Les données seront conservées durant la durée du partenariat
TRANSFERT VERS UN PAYS TIERS	Non

Le responsable du traitement est tenu de prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité du traitement des données à caractère personnel.

Pendant cette période, nous mettons en place tous nos moyens afin d'assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès[1], de rectification[2], d'effacement de vos données[3], de limitation du traitement[4], à la portabilité des données[5], d'opposition[6] et un droit d'introduire une réclamation[7].

1 Article 15 RGPD
2 Article 16 RGPD
3 Article 17 RGPD
4 Article 18 RGPD
5 Article 20 RGPD
6 Article 21 et 22 RGPD
7 Article 77 RGPD